

COMMUNIQUE DE PRESSE  
Paris, le 29 novembre 2017

---

**3<sup>ème</sup> étude annuelle sur la création de valeur dans les PME et ETI  
accompagnées dans leur transformation  
par les fonds de capital-investissement**

- **Le chiffre d'affaires des PME et ETI s'accroît grâce au développement de l'activité sur leur périmètre historique, à leur croissance externe et à l'essor de leurs exportations**
- **Leur gestion est saine et elles se désendettent**
- **Elles investissent, créent beaucoup d'emplois et partagent la valeur**

---

L'Association Française des Investisseurs pour la Croissance (AFIC) et le cabinet EY publient pour la troisième année leur étude sur les facteurs qui expliquent la création de valeur dans les PME et ETI françaises accompagnées dans leur transformation par les acteurs français du capital-investissement.

**Olivier Millet, Président de l'AFIC**, souligne que « *Le capital-investissement contribue à la transformation des PME et ETI en France. Ces entreprises, le plus souvent familiales, qu'il accompagne aux côtés d'équipes de dirigeants repreneurs deviennent plus fortes et plus conquérantes. Leur croissance est stimulée, elles investissent dans des projets d'avenir, changent de taille, recrutent, et prennent de la valeur. Une valeur qui leur permet de poursuivre leur développement avec de nouveaux actionnaires, dont une part importante de fonds de capital-investissement.* »

**Laurent Majubert, associé conseil en transactions chez EY** ajoute : « *La hausse des valorisations constatée sur les transactions de 2016 n'a pas fondamentalement modifié les constats des années précédentes : la croissance de l'EBE reste encore le premier moteur de la création de valeur et le désendettement ne contribue que marginalement à cette dernière. Les deux tiers de cette hausse des EBE sont dus à de la croissance organique des ventes (un tiers étant lié à la croissance externe) et l'incidence de l'évolution des structures de coûts n'est pas significative.* »

L'étude concerne les entreprises françaises qui ont bénéficié de l'apport de capitaux propres de fonds de capital-investissement du MidMarket (opérations de type LBO et capital-développement), membres de l'AFIC, actionnaires majoritaires ou disposant d'une minorité de blocage, dont les titres ont été vendus en totalité entre le 01/01/2012 et le 31/12/2016, et dont le chiffre d'affaires au moment de leur cession s'élevait entre 20 M€ et 500 M€. Sur les 206 entreprises correspondant à ces critères, 149 soit 72% de la population ont été interviewées.

Les entreprises interviewées ont les caractéristiques suivantes :

- Elles ont été **accompagnées pendant en moyenne 5 ans et 8 mois par un fonds de capital-investissement**.
- A l'origine, les fonds sont intervenus lors de **rachats aux côtés des dirigeants ou des salariés** de ces entreprises (management buy-out dans 87% des cas), et plus marginalement avec une nouvelle équipe de dirigeants externes (management buy-in dans 13% des cas).
- Ce sont essentiellement à **l'origine des entreprises familiales** (à 49%) ou déjà accompagnées par un fonds de capital-investissement (35%). Au moment du changement d'actionnaires, au bout des 5 ans et 8 mois en moyenne, elles ont été reprises par un autre fonds de capital investissement (58%) ou par un industriel (26%).
- Elles **partagent la valeur** et ont ouvert la possibilité aux cadres, en plus du top management, de prendre une participation au capital (dans 54% des cas).

Dans les entreprises interviewées, entre la date d'entrée et la date de sortie des fonds de capital-investissement :

- **Leur création de valeur**, c'est à dire la variation de la valeur des fonds propres, **provient à 59% du développement de l'activité**.
- Ce développement de l'activité s'explique avant tout, **aux 2/3, par de la croissance organique**, et pour 1/3 par de la croissance externe.
- Cette croissance organique des revenus est générée à **43% par la conquête de nouveaux marchés à l'export**, à 31% par une hausse des ventes sur le périmètre historique, et à 24% par une extension de l'offre.
- En **moyenne, chaque année leur chiffre d'affaires a augmenté de +6,1% par an et leur excédent brut d'exploitation (EBE) de +5,7%**.
- **Leur niveau d'endettement a baissé de 35%** pour passer de 4 fois à 2,5 fois l'EBE. Cette évolution s'explique par la croissance de la taille des entreprises et de leur rentabilité.
- **Leurs effectifs cumulés ont augmenté de 25.000 emplois nets**. 43% sont de nouveaux emplois et 57% sont des emplois issus des opérations de croissance externe (net des cessions).
- **Leurs comités d'entreprise ont soutenu les opérations de changement d'actionnaires** : dans 98% des cas ils ont rendu un avis favorable ou neutre à l'entrée d'un fonds, comme sur le choix du repreneur à la sortie du fonds.
- **Leurs investissements ont augmenté ou ont été maintenus** que ce soit les capex (dans 94% des entreprises) ainsi que les dépenses en recherche et développement (dans 100% des entreprises).

L'étude « Création de valeur dans les PME et ETI françaises accompagnées dans leur transformation par les acteurs français du capital-investissement » est disponible sur les sites : [www.afic.asso.fr](http://www.afic.asso.fr) et [www.ey.com](http://www.ey.com) et auprès des contacts presse AFIC et EY.

## A PROPOS DE L'AFIC

L'AFIC regroupe la quasi-totalité des équipes de capital-investissement actives en France et compte à ce titre plus de 300 membres actifs. A travers sa mission de déontologie, de contrôle et de développement de pratiques de place elle figure au rang des deux associations reconnues par l'AMF et dont l'adhésion constitue pour les sociétés de gestion une des conditions d'agrément. C'est la seule association professionnelle spécialisée sur le métier du capital-investissement.

Promouvoir la place et le rôle du capital-investissement, participer activement à son développement en fédérant l'ensemble de la profession et établir les meilleures pratiques, méthodes et outils pour un exercice professionnel et responsable du métier d'actionnaire figurent parmi les priorités de l'AFIC. **Plus d'informations** : le site Internet de l'[AFIC](http://www.afic.asso.fr)

## A PROPOS DE EY

Audit | Conseil | Fiscalité & Droit | Transactions

EY est un des leaders mondiaux de l'audit, du conseil, de la fiscalité et du droit, des transactions. Partout dans le monde, notre expertise et la qualité de nos services contribuent à créer les conditions de la confiance dans l'économie et les marchés financiers. Nous faisons grandir les talents afin qu'ensemble, ils accompagnent les organisations vers une croissance pérenne. C'est ainsi que nous jouons un rôle actif dans la construction d'un monde plus juste et plus équilibré pour nos équipes, nos clients et la société dans son ensemble.

EY désigne l'organisation mondiale et peut faire référence à l'un ou plusieurs des membres d'Ernst & Young Global Limited, dont chacun est une entité juridique distincte. Ernst & Young Global Limited, société britannique à responsabilité limitée par garantie, ne fournit pas de prestations aux clients. Retrouvez plus d'informations sur notre organisation sur [www.ey.com](http://www.ey.com).

© 2016 Ernst & Young

Tous droits réservés. Document imprimé conformément à l'engagement d'EY de réduire son empreinte sur l'environnement. Cette publication a valeur d'information générale et ne saurait se substituer à un conseil professionnel en matière comptable, fiscale ou autre. Pour toute question spécifique, vous devez vous adresser à vos conseillers. [ey.com/fr](http://ey.com/fr)

## CONTACTS PRESSE

---

### Pour l'AFIC :

**Antoinette Darpy** : Directrice de la Communication | Tél. : 06 72 95 07 92 - [a.darpy@afic.asso.fr](mailto:a.darpy@afic.asso.fr)

### Pour EY :

**Laurent Majubert** : Associé Conseil en Transactions | Tél. : 01 55 61 06 29 - [laurent.majubert@fr.ey.com](mailto:laurent.majubert@fr.ey.com)

**Amélie Fournier** : Service Presse | Tél. : 01 55 61 33 40 - [amelie.fournier@fr.ey.com](mailto:amelie.fournier@fr.ey.com)